PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 7/08/2020

Épisode de pollution de l'air à l'ozone (O3)
Activation de la procédure préfectorale d'alerte de niveau N1
sur le bassin Lyonnais/Nord-Isère

Épisode Estival en cours – Procédure d'Alerte Niveau 1

Compte tenu des prévisions émises par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, la **procédure préfectorale d'alerte de niveau N1** est activée à compter du 7 août 2020, pour le bassin Lyonnais/Nord-Isère.

Afin de réduire les sources d'émissions polluantes, le préfet de l'Isère instaure les mesures détaillées ci-dessous.

PRINCIPALES MESURES CONCERNANT LA CIRCULATION :

- Abaissement de vitesse de 20km/h sur les axes supérieurs à 90km/h ;
- Les axes sur lesquels la vitesse autorisée est égale à 80 km/h sont limités à 70 km/h.
- La circulation différenciée est instaurée. A compter du samedi 8 août 2020 à 05h00 du matin, seuls les véhicules dotés des certificats qualité de l'air 0, 1, 2 ou 3 pourront circuler.

Les mesures détaillées qui visent à protéger la population des effets du pic de pollution et de réduire les sources d'émissions polluantes, prennent effet à compter de ce jour à 17h00 (à l'exception des mesures relatives au secteur du transport qui sont mises en œuvre à partir du samedi 8 août 2020 à 05h00 du matin).

Par ailleurs, afin de protéger la population des effets du pic de pollution, le préfet de l'Isère formule les recommandations suivantes :

Recommandations faites aux personnes sensibles et vulnérables

- Éloignez-vous des grands axes routiers aux périodes de pointes ;
- Éloignez vos enfants de la pollution automobile ;
- Limitez les sorties durant l'après-midi (13h-20h) ;
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues ;
- En cas de symptômes ou d'inquiétudes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

Annexes :

- Mesures réglementaires détaillées en vigueur jusqu'à la fin de l'épisode de pollution
- Carte des bassins d'air en Isère
- Liste des communes concernées par bassin d'air

Plus d'informations :

- www.isere.gouv.fr
- www.air-rhonealpes.fr
- www.metromobilite.fr

Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

Département de l'Isère

Zonage des bassins d'air

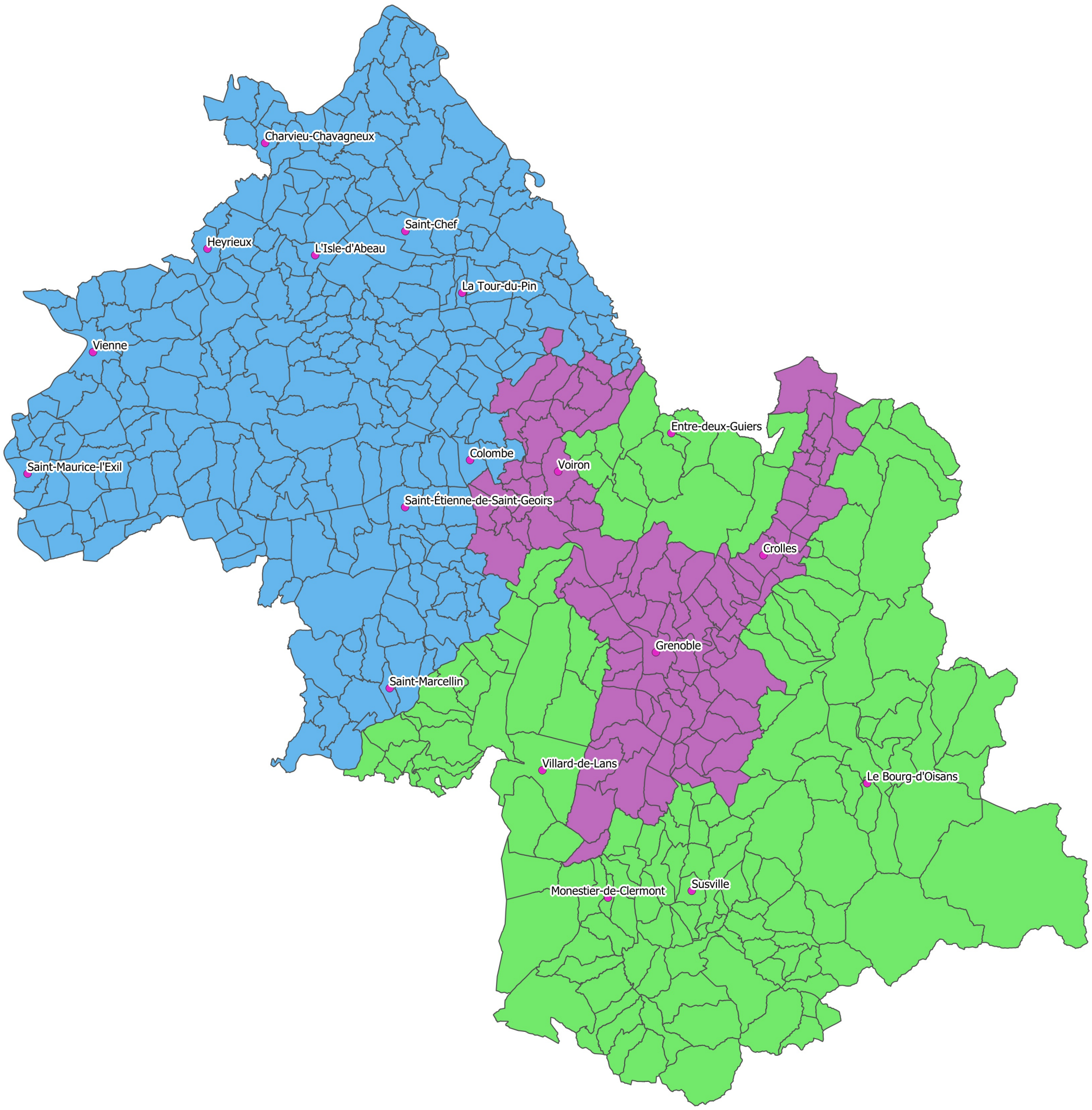

Légende

- Siège des EPCI du département

Bassins d'air du dispositif préfectoral

- Bassin Grenoblois
- Bassin Lyonnais Nord-Isère
- Zone Alpine Isère

0 10 20 km

Source : DDT38/SAET/SIG-OBS
© IGN BD Topo - 2019

Le 30 janvier 2020

Liste des communes Bassin Lyonnais Nord Isère

Abrets en Dauphiné (Les)	Porte des Bonnevaux	Notre-Dame-de-l'Osier	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs
Agnin	Corbelin	Optevoz	Saint-Ondras
Albenc (L')	Côte-Saint-André (La)	Ornacieux-Balbins	Saint-Paul-d'Izeaux
Anjou	Côtes-d'Arey (Les)	Oyeu	Saint-Pierre-de-Bressieux
Annoisin-Chatelans	Cour-et-Buis	Oytier-Saint-Oblas	Saint-Prim
Anthon	Courtenay	Pact	Saint-Quentin-Fallavier
Aoste	Crachier	Pajay	Saint-Romain-de-Jalionas
Apprieu	Cras	Panossas	Saint-Romain-de-Surieu
Arandon-Passins	Crémieu	Parmilieu	Saint-Sauveur
Artas	Creys-Mépieu	Passage (Le)	Saint-Savin
Assieu	Culin	Péage-de-Roussillon (Le)	Saint-Siméon-de-Bressieux
Auberives-sur-Varèze	Diémoz	Penol	Saint-Sorlin-de-Morestel
Avenières Veyrins-Thuellin (Les)	Dizimieu	Pisieu	Saint-Sorlin-de-Vienne
Balme-les-Grottes (La)	Doissin	Plan	Saint-Vérand
Bâtie-Montgascon (La)	Dolomieu	Poliénas	Saint-Victor-de-Cessieu
Beaufort	Domarin	Pommier-de-Beaurepaire	Saint-Victor-de-Morestel
Beaulieu	Eclose-Badinières	Pont-de-Beauvoisin (Le)	Sainte-Anne-sur-Gervonde
Beaurepaire	Éparres (Les)	Pont-de-Chéruy	Sainte-Blandine
Beauvoir-de-Marc	Estrablin	Pont-Évêque	Salagnon
Bellegarde-Poussieu	Eydoche	Porcieu-Amblagnieu	Salaise-sur-Sanne
Belmont	Eyzin-Pinet	Pressins	Sardieu
Bessins	Faramans	Primarette	Satolas-et-Bonce
Bévenais	Faverges-de-la-Tour	Quincieu	Savas-Mépin
Biol	Flachères	Revel-Tourdan	Septème
Bizonnes	Forteresse (La)	Reventin-Vaugris	Sérézin-de-la-Tour
Blandin	Four	Roche	Sermérieu
Bonnefamille	Frette (La)	Roches-de-Condrieu (Les)	Serpaize
Bossieu	Frontonas	Rochetoirin	Serre-Nerpol
Bouchage (Le)	Gillonnay	Romagnieu	Seyssuel
Bougé-Chambalud	Grand-Lemps (Le)	Roussillon	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu
Bourgoin-Jallieu	Granieu	Royas	Sillans
Bouvesse-Quirieu	Grenay	Roybon	Soleymieu
Brangues	Heyrieux	Ruy-Montceau	Sône (La)
Bressieux	Hières-sur-Amby	Sablons	Sonnay
Brézins	Isle-d'Abeau (L')	Saint Antoine l'Abbaye	Succieu
Brion	Izeaux	Saint-Agnin-sur-Bion	Têche
Burcin	Janneyrias	Saint-Alban-de-Roche	Thodure
Cessieu	Jarcieu	Saint-Alban-du-Rhône	Tignieu-Jameyzieu
Châbons	Jardin	Saint-Albin-de-Vaulserre	Torchefelon
Chalon	Lentiol	Saint-André-le-Gaz	Tour-du-Pin (La)
Chamagnieu	Leyrieu	Saint-Appolinard	Tramolé
Champier	Lieudieu	Saint-Barthélemy	Trept
Chanas	Longechenal	Saint-Baudille-de-la-Tour	Valencin
Chantesse	Luzinay	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Valencogne
Chapelle-de-la-Tour (La)	Marcilloles	Saint-Chef	Varacieux
Chapelle-de-Surieu (La)	Marcollin	Saint-Clair-de-la-Tour	Vasselin
Charantonnay	Marnans	Saint-Clair-du-Rhône	Vatilieu
Charette	Maubec	Saint-Clair-sur-Galaure	Vaulx-Milieu
Charvieu-Chavagneux	Meyrié	Saint-Didier-de-Bizonnes	Vénérieu
Chasse-sur-Rhône	Meyrieu-les-Étangs	Saint-Didier-de-la-Tour	Vernas
Chasselay	Meyssiez	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	Vernioz
Chassignieu	Moidieu-Détourbe	Saint-Geoirs	Verpillière (La)
Châteauvilain	Moissieu-sur-Dolon	Saint-Georges-d'Espéranche	Vertrieu
Châtenay	Monsteroux-Milieu	Saint-Hilaire-de-Brens	Veyssilieu
Châtonnay	Montagne	Saint-Hilaire-de-la-Côte	Vézeronce-Curtin
Chatte	Montagnieu	Saint-Hilaire-du-Rosier	Vienne
Chavanoz	Montalieu-Vercieu	Saint-Jean-d'Avelanne	Vignieu
Chélieu	Montcarra	Saint-Jean-de-Bournay	Ville-sous-Anjou
Chevrières	Montfalcon	Saint-Jean-de-Soudain	Villefontaine
Cheyssieu	Montrevel	Saint-Julien-de-l'Herms	Villemoirieu
Chèzeneuve	Montseveroux	Saint-Just-Chaleyssin	Villeneuve-de-Marc
Chimilin	Moras	Saint-Lattier	Villette-d'Anthon
Chonas-l'Amballan	Morestel	Saint-Marcel-Bel-Accueil	Villette-de-Vienne
Chozeau	Morette	Saint-Marcellin	Vinay
Chuzelles	Mottier	Saint-Martin-de-Vaulserre	Val de Virieu
Clonas-sur-Varèze	Murinais	Saint-Maurice-l'Exil	Viriville
Colombe	Nivolas-Vermelle		